

Club deal Green finance

Une rentabilité responsable

Ecoway Business est une société par actions simplifiées dont le siège social est situé à CHANTILLY. Cette société a pour objet principal et exploite à ce titre une activité de conseil et de relation d'affaires dans tous les secteurs liés au domaine de l'investissement financier sur le marché des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

La Société crée à cet effet une SAS à capital variable (20 000€), qui propose une solution permettant d'investir dans le projet présenté ci-dessous.

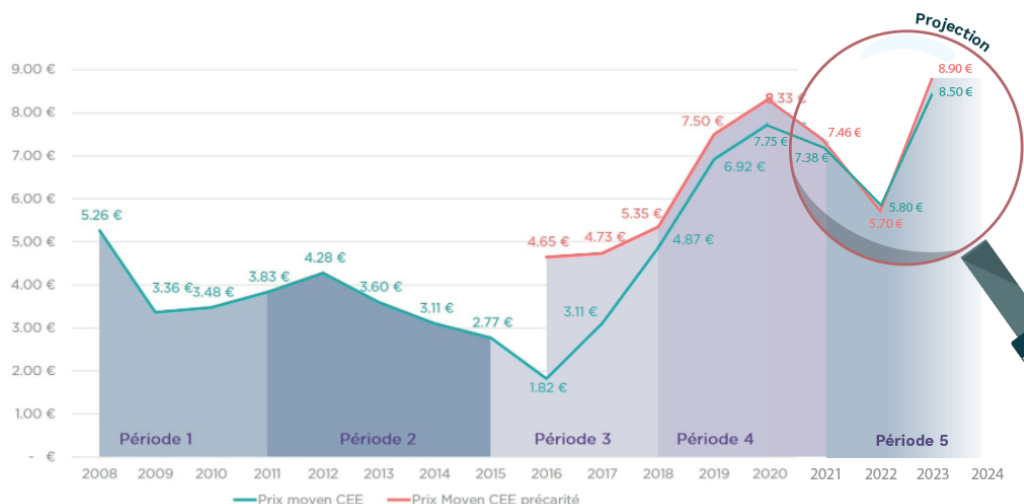


MARCHE DES CEE

Depuis les deux dernières périodes, notamment P3 et P4, le constat est toujours le même : Le marché des CEE subit une baisse en début de période et remonte progressivement durant la seconde année. En parallèle, le Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie (PNCEE), régit par le Ministère de la Transition Ecologique, contrôle le volume en stock de CEE obtenus par les Obligés. De cette façon, il peut décider d'augmenter le volume de CEE à obtenir en fonction du stock déjà acquis.

Cette intensification de volume s'explique simplement : Pour des raisons écologiques et gouvernementales, les niveaux actuels de gaz à effet de serre doivent diminuer sensiblement au cours des prochaines années. Cette pression gouvernementale, favorable au marché, est un argument de plus pour intensifier l'obtention de CEE auprès des Obligés. En effet, l'Union Européenne souhaite satisfaire son ambition écologique menant à la neutralité climatique à l'horizon 2030 en s'engageant à réduire ses émissions.

Evolution du prix annuel moyen des CEE classique & CEE précarité de 2008 à 2024



Présentation du projet d'investissement

Afin d'apporter quelques précisions sur le fonctionnement du marché des CEE et d'étayer la présentation du projet d'investissement, une modélisation graphique est représentée ci-dessus.

Cette projection permet d'une part, d'analyser le caractère cyclique et sécuritaire du marché des CEE depuis son ouverture en 2008, mais également de déterminer de manière précise, la période la plus favorable pour effectuer la revente des titres CEE.

- Création d'un compte EMMY, auprès du Registre National des Certificats d'Economie d'Energie
- Achat de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sur la bourse EMMY : en moyenne, 80 % de CEE dits « précaire » et 20 % de CEE « classique » par lot, durant le 4ème trimestre 2022, au prix du marché actuel.
- Selon la projection financière et le phénomène cyclique du marché des CEE, une opération de revente de ces CEE est prévue à l'horizon, 4ème trimestre 2023, lorsque se présentera la prochaine hausse significative du marché.*

LES INDICATEURS

Rendement espéré
TRI NET

10% à 15%

Durée

15 mois
Sortie 12 mois possible

Ticket d'entrée

50 000€

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Ecoway Business

33 rue du Maréchal Joffre - 60 500 Chantilly - France - Tel : +33 (0)3 44 21 58 69 - Mail : contact@ecoway-partners.com
SAS au capital de 10 000 Euros, RCS Compiègne 883 982 399, Siret 883 982 399 00023, APE 7022Z, N° de TVA Intra FR 92 883982399,
RC PRO CGPA : RCP75964, ORIAS n° 20007773 - www.orias.fr

Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF

Conception Ecoway Business - Crédits photos : Freepik - Document non contractuel, susceptible d'être modifié.

LES AVANTAGES

- Statut de la SAS avantageux.
- Taux du placement CAPE +15% à -10%
- Historique du marché CEE connu.
- Investissements green.
- Rentabilité à court terme.



CONDITIONS DE SORTIE

Au terme de la durée de placement de 15 mois et dans le meilleur des cas à 12 mois, le montant des souscriptions sera remboursé aux associés avec un rendement prévu de 10% et pourra atteindre les 15% suivant le cours du marché. Si le marché des CEE est impacté par un risque soudain et inédit (notamment une baisse historique de la consommation d'énergie causé par une crise économique majeure en France et dans le monde), une lettre d'information sera envoyée aux investisseurs pour les informer de la situation du marché et de la faculté de revente sans délai des titres CEE afin de ne pas subir une baisse dépassant les -10 %.

Cette hypothèse affectera immédiatement le tarif du titre CEE et aura comme conséquence une baisse soudaine du titre. Dans un tel cas de figure, la SAS revendra immédiatement les titres CEE pour limiter la perte, sur décision de ses investisseurs.

Scenarii de performance :

Les scenarii de performance mentionnés ci-dessous ont pour seul but de donner à l'investisseur les possibilités de sorties de son investissement en capant son risque.

- Frais à la souscription de 0,5% pour la société.
- Frais de clôture égal à 2% pour un scénario pessimiste.

Scenarii de performance ¹	Montant de la souscription action B minimum initiale	Valorisation ou perte des actions B souscrites 15 mois après	Montant total des frais facturés sur 15 mois ²
Scénario pessimiste (baisse de 10 % de la valeur)	50 000 €	40 000 €	250 € + 1 000 €
Scénario cible (augmentation de 10 % de la valeur)	50 000 €	55 000 €	250 €
Scénario optimiste (augmentation de 15 % de la valeur)	50 000 €	57 500 €	250 €

¹ Évolution de la valeur de la société 15 mois après la souscription, en % de la valeur initiale
² Lors de la souscription et pendant les 15 mois suivants

LES RISQUES

Ecoway Business informe le destinataire des risques spécifiques attachés au Club Deal qui sont, notamment, le risque de perte en capital et le risque d'illiquidité. Par ailleurs, le destinataire reconnaît disposer des compétences et des moyens nécessaires pour appréhender les risques inhérents à l'investissement dans une PME non cotée. Le destinataire ne peut tenir Ecoway Business pour responsable des éventuelles mauvaises performances réalisées par l'investissement dans lequel il aura choisi d'investir. Avant de prendre la décision d'investir, les investisseurs potentiels doivent s'en remettre à leur propre analyse des conséquences juridiques, fiscales et autres d'un investissement dans une société ou un fonds non coté, des avantages d'un tel investissement et des risques qu'il comporte. Les informations qui figurent dans ce document ne constituent en aucun cas des conseils en matière juridique, fiscale ou d'investissement, et les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseils pour toute question relative à l'acquisition, à la détention ou au transfert d'actions de PME non cotées.

Ecoway Business rappelle enfin au destinataire qu'il doit investir une proportion raisonnable de ses actifs dans des placements non cotés étant donné les risques spécifiques et le risque d'illiquidité liés à ce type de placement. **+ mettre risques liés aux sous-jacents (risques CEE).**

LÉGISLATIF

Les reventes ultérieures ne pourront pas être réalisées de manière totalement libre mais seront susceptibles de se voir appliquer des conditions prévues de façon statutaire, et par la réglementation applicable. La diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi souscrits ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier.

Ecoway Business

33 rue du Maréchal Joffre - 60 500 Chantilly - France - Tel : +33 (0)3 44 21 58 69 - Mail : contact@ecoway-partners.com
SAS au capital de 10 000 Euros, RCS Compiègne 883 982 399, Siret 883 982 399 00023, APE 7022Z, N° de TVA Intra FR 92 883982399,
RC PRO CGPA : RCP75964, ORIAS n° 20007773 - www.orias.fr
Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF

Conception Ecoway Business - Crédits photos : Freepik - Document non contractuel, susceptible d'être modifié.